



Les démolitions débuteront par les commerces au bas de la tour Pasteur. L'opération nécessite que les zones de chantier soient provisoirement installées sur le trottoir.

Avenue Henri Barbusse 1, l'entreprise interviendra sur le trottoir du 8 au 12 février sans incidence sur les cheminements piétons.

Avenue Louis Pasteur 2, l'intervention aura lieu du 15 février au 1^{er} mars sur le trottoir. Afin de sécuriser les cheminements piétons, il sera nécessaire d'emprunter le trottoir d'en face.

Rue de Verdun 3, les deux pavillons (n°95 et 97) seront démolis fin mars. Une information complémentaire sera publiée alors.